

pris isolément le plus grave problème des personnes de plus de 65 ans est le problème financier. Une forte proportion des personnes à la retraite n'ont tout simplement pas assez d'argent pour avoir un niveau de vie convenable. En réalité, en tant que groupe nos gens âgés seraient à classer dans la catégorie des pauvres. La pauvreté des vieillards est aussi profondément enracinée que celle de tout autre groupe déterminé. Le comité spécial du Sénat sur la gérontologie qui a mené une étude sur les personnes âgées au Canada en 1966 a conclu que:

Indiscutablement, le problème le plus grave qu'a rencontré le comité du Sénat au cours de son enquête était l'extrême pauvreté dans laquelle vivent les gens âgés.

Il est vrai que depuis le rapport du comité du Sénat, beaucoup de vieillards pensionnés ont reçu des prestations supplémentaires allant jusqu'à 40 p. 100 de leur pension de retraite à titre de supplément de revenu garanti, un grand nombre d'entre eux ne disposent toujours pas d'un revenu suffisant pour subvenir à leurs besoins et, dans bien des cas, à ceux de leurs familles. C'est là une situation qu'en tant que Canadiens conscients et représentants du peuple nous ne devrions pas tolérer. Je suis certain que tous les députés s'accordent à dire qu'il faut aider davantage les personnes âgées qui sont dans le besoin. La question se résume donc à ceci: que pouvons-nous faire et comment pouvons-nous le faire?

En examinant les possibilités d'aider davantage les gens âgés, nous devons, bien entendu, songer aux incidences financières sur l'économie en général. Au cours de la dernière année pour laquelle nos dossiers sont complets, nous avons dépensé environ 1.3 milliard de dollars pour les pensions de vieillesse et le supplément de revenu garanti. De cette somme, à peu près le quart a été affecté au supplément de revenu garanti. Fait à noter, le montant total versé en vertu de la pension de vieillesse et du supplément de revenu garanti équivaut à 10 p. 100 des dépenses totales du gouvernement fédéral. Ayant ces données, nous pouvons voir exactement quelles sont les possibilités et les limites en deçà desquelles nous pouvons honnêtement recommander une hausse des pensions des Canadiens âgés.

Il est évident que nous ne pouvons appliquer un formule aussi simple que, par exemple, une augmentation générale de 100 p. 100. Nous ne pouvons simplement pas dire que nous allons doubler les pensions et doubler le supplément de revenu garanti, car le budget du gouvernement fédéral ne peut simplement pas supporter une nouvelle affectation d'un milliard et un tiers de dollars. Il n'y a tout simplement pas assez d'argent dans le Trésor fédéral. Il n'existe pas non plus de sources

suffisantes de revenu pour permettre au gouvernement d'appliquer une formule aussi simple. Il est évident qu'il faudra se contenter de moins. Si l'augmentation doit être de 10 p. 100 pour la pension et le supplément du revenu garanti, il est manifeste que cela ne réglera pas le problème qui, à mon avis, doit être réglé. En fait, c'est qu'une grande partie de nos allocations sociales sont versées de façon que ceux qui en ont besoin n'en profitent pas.

● (9:30 p.m.)

Cet après-midi, à l'une de nos séances de comité, nous avons entendu des témoignages qui, j'en suis sûr, ont scandalisé tous les députés présents. Selon le témoin, et nous n'avons aucune raison de mettre sa parole en doute, dans une collectivité de 1,500 habitants dans le Nord de l'Alberta, 80 p. 100 dépendent du service social. Il en coûte une moyenne de \$30,000 par année pour maintenir chaque famille de cette collectivité sur la liste du service social. C'est une somme considérable. Cette somme comprend non seulement les fonds versés à la famille, mais aussi les frais d'administration. Je crois qu'un exemple de ce genre est suffisant pour souligner que notre régime de sécurité sociale doit être complètement révisé. Lorsque nous versons \$30,000 pour aider une famille qui pourrait probablement vivre avec \$7,000 ou \$8,000, nous ne faisons pas le meilleur usage de nos ressources.

Je me réjouis de voir que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Munro) fait présentement une étude complète du régime de sécurité sociale au pays. Dans un bref délai, le ministre présentera un Livre blanc pour esquisser comment nous pouvons rationaliser ce régime que nous avons créé sous l'empire de ce que nous pourrions peut-être qualifier d'improvisation à l'égard de ces problèmes. C'est ce que nous avons fait au cours des années pour ceux qui ont besoin d'aide parce qu'ils ne sont pas capables de subvenir à leurs propres besoins: les citoyens âgés du pays. Nous avons créé un régime qui ne tire pas le meilleur parti de nos fonds.

Je suis convaincu qu'en adoptant une attitude rationnelle et en tentant de coordonner les diverses lacunes de notre régime de sécurité sociale, nous pouvons épargner de l'argent tout en augmentant les avantages pour des groupes tels que les pensionnés de la vieillesse. Il est évident que si le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social réussit à obtenir seulement 500 millions de dollars de ses collègues du Conseil du Trésor, comme certains le craignent, cette somme lui permettra, sans qu'il doive rogner ailleurs dans le régime de sécurité sociale, de tripler le sup-